



INVENTAIRE

## Nouveauté ! L'inventaire des archives de Modène est en ligne

Modène est un des plus petits villages de Vaucluse qui a le privilège d'être situé au pied du mont Ventoux et de bénéficier d'une vue exceptionnelle sur la montagne provençale

Publié le 24 mars 2022

La commune de Modène s'étend du nord au sud, de Malaucène à Mazan. L'essentiel du patrimoine architectural est regroupé au centre du village. Il s'agit de l'ancien château seigneurial, l'église Notre-Dame de Liesse, la fontaine, le lavoir et le campanile. La seigneurie de Modène a successivement appartenu à trois anciennes maisons du Comtat Venaissin : la maison de Mormoiron, la maison de Venasque, et enfin la [maison de Raimond](#) qui a enrichi son blason des noms et des armes de deux familles précédentes. Le blason figure encore aujourd'hui sous le porche Sainte-Catherine de Modène



*Plan par masse de cultures de Modène, 30 prairial an XIII (AD Vaucluse Edépôt Modène 1 G 3)*

Concernant son patrimoine archivistique, Modène est l'une des rares communes vauclusiennes à avoir réalisé un [plan par masse de culture](#) suite à l'arrêté des consuls du 12 brumaire an XI (3 novembre 1802). Ce plan par masse de cultures a été levé par Martin, géomètre en chef et par Avon et Bachet, arpenteurs. Il permet d'identifier tous les terrains cultivés de la même manière et portant des récoltes identiques. Les terrains sont réunis en une seule et même masse puis portés au plan sans tenir compte des propriétaires de parcelles. Le travail a été terminé le 30 prairial an XIII à Modène et permet de constater qu'à cette date, le terroir de Modène est essentiellement constitué de vergers, de vignes et de terres labourables.

La réalisation de ces plans par masse de cultures progresse très lentement en raison des problèmes budgétaires, du manque d'instruments de mesure et surtout des critiques et des plaintes émanant des maires, des conseils généraux et des propriétaires portant sur les bases même du travail d'évaluation. L'opération est suspendue après cinq ans de travaux, ce qui explique les lacunes de la collection nationale : en effet, l'absence de répartition individuelle laisse persister les inégalités entre les contribuables et seul un relevé systématique de toutes les parcelles peut apporter la fiabilité et l'équité nécessaire. La loi de finances du 15 septembre 1807 met en place le cadastre parcellaire, appelé aussi cadastre napoléonien, qui prend désormais en compte les propriétaires pour la mesure des parcelles.



Consulter l'[inventaire des archives de Modène](#)

**ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE VAUCLUSE**

Palais des papes  
84000 AVIGNON